

## Société | LGV GPSO : les opposants ne lâchent pas le combat



Ce 17 avril en soirée, la salle des fêtes de Balizac portait bien son nom pour les membres de la Coordination Vigilance LGV. Une soixantaine d'entre eux, se sont retrouvés pour célébrer en apéritif dinatoire et en concerts, l'avis défavorable à la Déclaration d'Utilité Publique émise par la Commission d'enquête sur le projet GPSO. Un temps de célébration et de bonne humeur... mais pas de naïveté béate. En amont de la soirée festive, les participants ont échangé sur la suite à donner à leur mobilisation « pour que les conclusions de la commission ne soit pas enterrées par les grands élus défenseurs du projet ». En invité surprise Gilles Savary, député de la circonscription, opposé au projet, les a pour sa part également invités à poursuivre la mobilisation, soulignant les forces et les faiblesses encore en jeu.

S'ils se sont réunis à Balizac, haut lieu de résistance anti LGV, pour savourer « la première étape de la reconnaissance » de leurs idées dans la procédure officielle du projets GPSO, les anti LGV, qu'on se le dise, ne comptent pas s'en contenter, bien au contraire. L'avis de la Commission, qui reprend en grande partie les arguments qu'ils avancent depuis maintenant une décennie, est un poids de plus dans leur mobilisation. « Maintenant nous ne dirons plus « c'est nous qui le disons », mais « c'est la Commission d'enquête publique qui l'affirme ». Grâce à cela nous gagnons en crédibilité et en légitimité » a-t-on entendu fièrement à plusieurs reprises lors des échanges. Pas question donc de s'endormir sur ses lauriers.

Un point de vue partagé par Gilles Savary venu, de manière imprévue, soutenir la remobilisation des troupes. « Obtenir un avis négatif d'une commission d'enquête publique, c'est un point exceptionnellement favorable, d'autant que les arguments développés sont puissants. Mais les choses ne sont pas réglées car l'avis n'est pas obligatoire, et je pense qu'il est possible que le Gouvernement aille contre cet avis et qu'il décrète l'Utilité Publique, en raison notamment, des pressions politiques fortes de nombreux grands élus ».

Une crainte partagée par Denise Cassou, de la Coordination, qui voit dans l'annonce du Gouvernement de rendre sa décision à l'été 2015, soit quelques mois avant les élections régionales auxquelles Alain Rousset ardent défenseur du projet est candidat pour le PS, le signe que l'utilité publique sera bel et bien déclarée.

"Mieux placés pour gagner que pour perdre" Celà dit, pour Gilles Savary, s'il y a DUP, « ce

n'est pas la fin du monde, car la décision peut être attaquée, et forts des arguments de la Commission on est mieux placés pour gagner que pour perdre », lance-t-il à la salle. Un des meilleurs arguments à faire valoir selon lui devant un juge est l'incohérence du découpage du projet, mis en avant par la Commission. « Durant tout le débat préalable à l'enquête publique le projet a intégré la liaison jusqu'à l'Espagne. Or, le périmètre de l'enquête publique ne concerne sur cette ligne, que Bordeaux-Dax. Ce n'est pas ce qui a été concerté pendant 5 ans. Le terme de débat est donc faussé, d'autant que la partie Dax-Espagne est la plus coûteuse, c'est un projet fallacieux qui pourrait être annulé par un juge ».

Mais avant d'en arriver au contentieux juridique, loin d'être souhaité par les associations, au regard de la lourdeur et des frais à engager, le Collectif Vigilance LGV souhaite continuer à mobiliser sur le terrain. Une démarche que le député également encourage, leur suggérant au passage, quelques arguments à mettre en avant auprès des populations : « le porte-feuille, qui plus est dans un contexte global de rigueur » ou encore « l'intérêt social très limité de ce projet » au regard de son coût et de la comparaison à d'autres projets liés au TER. En outre, considère-t-il « faire ce projet c'est sinistrer le réseau ferroviaire français » et SNCF et RFF (désormais SNCF mobilités), face à une dette déjà colossale, en sont les premiers à en être conscients assurent-ils, et « à ne pas y être favorables. Un projet d'environ 8 Mds €, c'est pure folie ».

**"En faire un enjeu fort des élections régionales"** Mais au-delà des arguments à valoriser, les membres du collectif, se sont aussi interrogés sur les modes d'actions à privilégier pour que la mobilisation obtenue lors de l'enquête publique (près de 15000 contributions) fasse « tâche d'huile » sur le territoire. Partant du constat que « ce qui fait réagir les élus, et parfois même leur fait changer d'avis, c'est la crainte de perdre leur mandat, il faut donc leur montrer que le risque de ne pas être réélu est réel s'il ne prennent pas position contre le projet ». Pour Denise Cassou, il est certain qu'« il faut en faire un enjeu fort des élections régionales. Continuer à être vigilant, en interpellant et s'appuyant sur les arguments de la Commission pour que cet avis ne soit pas mis sous le tapis. Et être prêt à répondre vivement si la décision de DUP devait être prise par le Gouvernement ». Plusieurs idées sont alors suggérées, du référendum citoyen, jusqu'à la candidature officielle d'une liste d'anti-LGV aux régionales.

D'autres encore suggèrent de se faire « porteurs de contre-propositions, tout aussi mobilisatrices d'emplois du BTP, que des travaux LGV, et porteuses de progrès, comme par exemple la réfection plus que nécessaire des réseaux d'eau et d'assainissement ». Mais d'autres « formes de résistance » se font également jour comme cet agriculteur du Lot-et-Garonne qui aurait offert un terrain pour en faire une ZAD près d'Agen où pourrait s'implanter la future Gare TGV...

Enfin, si beaucoup d'entre eux, disent leur déception, voire leur colère d'une démocratie qui n'entend pas ou mal, leur combat, un nom, pour le coup très démocratiquement arrivé à son siège, a très souvent été cité comme porteur d'espoir : celui de Jean-Luc Gleyze, le tout nouveau Président du Conseil général de Gironde, positionné depuis 2005 contre ces projets, et un des rares conseillers généraux PS à avoir voté contre le financement de la ligne Tours-Bordeaux par le Département.



Solène Méric

*Credit Photo : Aqui.fr*  
*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 18/04/2015*  
*[Url de cet article](#)*